



#UNIVERSITÉ SENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain



Déclaration d'Alexandrie

Représentants d'établissement et signataires :

Mme Michelle Bubenicek, directrice de l'École nationale des chartes, Université PSL, Paris, France ;

M. Jean-François Faiü, directeur du département Culture, Université Senghor, Alexandrie, Egypte, en son nom propre et en celui du recteur de l'Université Senghor, Thierry Verdel.

M. Moustapha Mbengue, directeur de l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal ;

1. Préambule

Nous, chefs d'établissements d'enseignement supérieur, directeurs d'écoles et de départements de formation supérieure africains et français, ayant en partage des formations dédiées aux métiers des archives, de la documentation et du patrimoine, réunis les 1 et 2 juillet 2019 à Alexandrie, saluons la première rencontre de nos institutions et la qualité des échanges qui s'y sont tenus.

Nous avons pu partager notre intérêt commun pour ces métiers en lien avec la préservation des sources historiques et documentaires issues du développement des sociétés humaines. Nous avons surtout pu affirmer notre préoccupation quant à la reconnaissance internationale de l'importance d'une gestion maîtrisée de ces sources d'information vers tous les secteurs de ces sociétés, pour faire face aux enjeux majeurs et collectifs du 21^e siècle. Il en va, selon nous, de la qualité des études historiques mais plus généralement de l'avenir de la recherche scientifique, ainsi que d'une gestion cohérente et raisonnée des organisations, aux plans géopolitique, politique, administratif et environnemental.

Conscients de la nécessité de faire face à ces défis sociétaux majeurs et de l'impact d'une information structurée et accessible, nous réaffirmons aujourd'hui notre souhait d'engager les ressources de nos établissements dans la construction d'un consortium consacré à ces enjeux.

Plus particulièrement, nous estimons nécessaire d'accompagner le développement et la modernisation déjà forte des états africains. Pour ce faire, nous souhaitons progressivement ouvrir nos actions vers l'ensemble du continent, et œuvrer à une montée en puissance des institutions de formations locales à travers des formations pouvant inclure des mobilités dans et hors l'Afrique.



#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain



2. Pour un consortium de formation

Nous reconnaissons l'excellence de propositions déjà faites sur ce sujet, au niveau international, par de nombreuses instances, et soulignons notre souhait de nous appuyer sur cet existant pour notre projet commun de consortium.

Ainsi, au premier rang de ces instances actives, l'International Council on Archives (ICA) – dont deux membres de notre consortium sont déjà adhérents –, notamment dans sa fonction unificatrice, à l'international, du corps professionnel des archivistes, permet un partage continu sur les pratiques, les compétences, les politiques, les formations, etc. Et c'est reconnaissant cela que nous souhaitons nous impliquer plus avant au sein d'une telle organisation, notamment dans ses groupes de travail sur les zones africaines et européennes, ainsi que dans le cadre de son volet formation/éducation.

Parmi les autres instances internationales majeures, nous reconnaissons l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) – dont tous les membres du consortium sont adhérents ou en cours d'adhésion – pour ses actions de représentation de la Francophonie, mais aussi et surtout pour ses actions d'éducation au et par le numérique, de manière décentralisée, vers les jeunes Africains.

Un des objectifs du consortium est ainsi d'assurer cohésion et connexion entre l'ensemble de ces propositions, et mieux associer les réseaux des professionnels du secteur et ceux des instances de formation initiale et continue.

C'est pourquoi nous profiterons de nos statuts d'établissements, d'enseignement supérieur spécialisés dans le domaine des archives, de la documentation et des patrimoines pour construire un consortium qui soit un point de contact travaillant à décroquer et resserrer ces réseaux, en croiser les initiatives les plus pertinentes, et ainsi amplifier leur visibilité auprès des jeunes, ainsi que des décideurs publics et des bailleurs de fonds.

Pour cela, notre consortium se donne les missions suivantes :

- Partager les réseaux de professionnels, d'enseignants, de chercheurs, travaillant sur la préservation, le management et la valorisation de sources documentaires, mais aussi un réseau d'institutions locales, nationales, régionales et internationales œuvrant aux mêmes objectifs, tels que, mais de manière non exhaustive, l'International Council for Archives (ICA), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), la Direction générale des patrimoines (Ministère de la Culture, France), l'ICCROM, l'UNESCO, l'Institut National du Patrimoine (INP), l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB), entre autres ;
- Offrir un accompagnement, sous la forme de conseils, sur la construction de parcours de formation et de recherche auprès d'établissements le sollicitant directement ;
- Organiser des actions de formation continue vers les professionnels des archives, bibliothèques et musées ;
- Construire des outils numériques pour la formation initiale ou continue destinée aux métiers des archives, bibliothèques et musées ;



PSL ★

#UNIVERSITÉS ENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain



- Encourager une mobilité des étudiants et des professionnels à visée de formation et de perfectionnement, à travers des sessions de formation, diplômantes ou non, ou des périodes de stages pratiques ;
- Mener des actions conjointes de communication pour valoriser des métiers soutenus par le consortium, autant que les actions propres dudit consortium ;
- Favoriser la diffusion et la publication des travaux réalisés par les professionnels formés ou en formation au sein du réseau ;
- Effectuer une veille active sur les thèmes définis dans cette déclaration, vers et depuis les instances nationales et internationales, les pays et les réseaux pertinents, notamment sur la question du financement (appels à projets, bailleurs de fonds, etc.). Cette veille active pourra mener à des actions de réponses à appels à projets, avec tout le travail administratif qui peut en découler, mais aussi et plus largement à la construction d'un programme d'actions mécénales vers des établissements privés susceptibles de financer les actions du consortium, notamment, mais pas uniquement, dans l'organisation d'ateliers de formation, de briques pédagogiques numériques, de missions d'audit, de bourses d'aide à la mobilité pour la formation initiale et continue de jeunes africains, etc. ;
- Définir un référentiel commun de compétences pour les métiers des archives et du patrimoine pouvant mener à une accréditation qualitative possible des écoles, universités et établissements de formation souhaitant s'engager à déployer leur formation dans le cadre de ce référentiel ;
- Réfléchir à la mutualisation progressive de l'ensemble des moyens listés précédemment pour les pérenniser sous la forme de parcours de formation nord-sud/sud-nord plus longs et plus approfondis (DU, Double diplomation, Accord de cotutelles, autres).

Ce consortium se structurera autour d'un accord engageant qui sera rédigé conjointement et signé avant la fin de la présente année (2019).

Cet accord spécifiera le nom du consortium, les droits et devoirs de ses membres, les actions qui y seront entreprises, le calendrier et les moyens humains et financiers pour réaliser celles-ci, ainsi que les modalités d'adhésion, de fonctionnement et de sortie du consortium.

Ce consortium réfléchira également aux moyens d'élargir les membres fondateurs dans un futur proche, pour inclure un à quatre pôles africains supplémentaires permettant de couvrir d'autres pays, d'autres sous-régions africaines et qui présenteront des institutions patrimoniales et des établissements d'enseignement et de formation actifs et volontaires.



PSL ★

#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain



3. Autour de thématiques globales émergentes

Nous croyons qu'une approche thématique permettra d'amplifier les dialogues multi-/inter-/transdisciplinaires, dialogues les plus à même d'offrir des solutions efficaces aux problèmes globaux de notre époque.

Nous pensons également que cette approche permettra d'accroître la visibilité de ces métiers vers les instances décisionnaires et le grand public.

Parmi les thématiques générales impactées par les métiers des archives, nous avons retenu en premier lieu les thèmes majeurs du patrimoine, de l'environnement et de l'e-administration.

Le thème du patrimoine est en effet en lien direct avec la question des archives, puisque les données qu'elles recèlent contribuent à la connaissance des sites, des monuments, des collections, à la fois dans la perspective de leur reconstitution virtuelle ou de leur restauration que de l'anticipation des processus qui conduisent à leur dégradation. Conserver, communiquer et mettre en lien les sources concernant ces patrimoines s'avère ainsi indispensable à leur conservation à long terme, à leur compréhension et à leur valorisation.

Le thème de l'environnement comprend autant les archives de l'environnement que l'environnement des archives. Les fonds en lien avec la gestion du patrimoine naturel, tout autant que les données associées à la recherche sur l'environnement, la climatologie, la gestion des ressources naturelles, etc., doivent être mieux valorisés pour soutenir la recherche dans ces champs, ainsi que l'administration de ces patrimoines primordiaux. En parallèle, à l'heure du tout numérique, la question de l'obésité numérique se pose avec une urgence particulièrement actuelle. Nous estimons que la soutenabilité de réseaux informatiques hébergeant les données numérisées, particulièrement énergivores, doit faire l'objet d'une étude détaillée, aux résultats valorisés. Les différentes pratiques en Europe et en Afrique en matière de sélection, de sauvegarde et d'archivage des données numériques méritent d'être éclairées et confrontées pour produire des pistes de solutions collectives respectueuses et durables.

Le thème de l'e-administration comprend l'administration quotidienne des données de la gouvernance ainsi que l'impact du numérique sur cette administration. La stabilisation des états africains et la standardisation de leur gouvernance administrative telle que voulue par des instances régionales comme l'Union Africaine (UA) ou encore espérée par des instances partenaires comme l'Union Européenne (UE), mène inévitablement ces mêmes états vers une massification de la production d'informations et dès lors un besoin croissant d'archivage intelligent de celles-ci. Le thème de l'e-administration est ainsi en prise directe avec les enjeux que représente la massification des données. Mais il l'est plus encore avec l'accessibilité de ces données, question qui concerne autant les institutions de production et de conservation que l'ensemble des citoyens usagers. En conséquence, il met les professionnels, les services et les organes de formation en demeure de développer et de rendre praticables les outils pour gérer, enrichir et conserver à long terme ces données, dans l'optique d'un accès équitable et largement ouvert.



#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain



Ces premiers thèmes permettront ainsi de révéler les ramifications des métiers des archives vers des enjeux mieux connus du grand public : patrimoine mondial, environnement global, administration moderne.

4. Sur un calendrier proche et concret

Afin de faire de cette déclaration un réel engagement de nos institutions respectives, nous avons défini un calendrier d'actions concrètes à réaliser avant l'été 2020 par l'ensemble des partenaires initiaux du consortium.

Ce calendrier est annexé à la présente déclaration..

Les premières actions qui y sont proposées visent à définir le cadre et le socle référentiel commun permettant le développement d'actions de conseil et de structuration des formations initiales et continues auprès d'un réseau en expansion.

Cette présente déclaration verra sa propre révision détaillée dans le document principal à rédiger pour le dépôt d'une candidature au label « chaire UNESCO ». Cette candidature sera pour le consortium un temps d'évaluation des acquis par rapport aux intentions diffusées.

Invitons dès aujourd'hui les membres signataires à diffuser cette déclaration auprès de leurs réseaux, ainsi qu'à prendre à cœur l'organisation des prochaines actions concrètes telles que présentées ci-dessus.

Alexandrie, le 2 juillet 2019

5. Signatures

Directeur de l'Ecole des
Bibliothécaires, Archivistes et
Documentalistes (EBAD)

Le Directeur
M. Moustapha Mbengue

Directrice de l'Ecole nationale
des chartes (ENC)

Mme Michelle Bubenicek

Directeur du Département
Culture, Université Senghor

M. Jean-François Faü

6. Annexe : Calendrier

- Août 2019 : répondre sous la forme d'un court rapport aux sollicitations répétées par le département d'histoire de l'Université d'Antananarivo sur un besoin d'accompagnement didactique pour la construction d'un parcours de formation, en licence professionnelle, sur les archives, la documentation et les musées ;
- Septembre 2019 : valider les perspectives d'élargissement du consortium vers d'autres pays africains ;
- Octobre 2019 : organiser la 2nde rencontre du consortium à Paris afin de finaliser l'accord-cadre instaurant les règles de fonctionnement du consortium ;
- Novembre 2019 : participer à un atelier de formation continue sur le thème des partenariats public-privé à N'Djamena, Tchad ;
- Décembre 2019 - janvier 2020 : assurer la veille et la réponse à des appels à projets attendus (Erasmus, AFD) ;
- Février 2020 : Mettre en place la maquette du Diplôme Universitaire en Sciences des Archives (DUSA), 100% en ligne, avec un résumé du contenu identifiant les objectifs de la formation et les compétences acquises à l'issue de cette formation, en réponse aux besoins exprimés. Etablir un budget prévisionnel et un cahier de charge de la formation.
- Mars 2020 : organiser la 3^{ème} rencontre du consortium à Dakar, avec une réflexion sur la possibilité de cotutelles de thèse ;
- Avril 2020 : concevoir l'avenant au dépôt d'une candidature au label « chaire UNESCO », porté par le directeur de la chaire en archivistique contemporaine de l'ENC.

Ce calendrier inclut, au-delà, des perspectives d'événements après l'été :

- Novembre 2020 : colloque Africa 2020 et semaine de travail sur les projets du consortium.